



Antée formation
apprendre autrement

TITRE PROFESSIONNEL

TECHNICIEN DE CONTRÔLE ET DE MÉTROLOGIE INDUSTRIELLE

NIVEAU OBTENU : Niveau 4 (BAC)

LE MÉTIER

Le technicien de contrôle et de métrologie industrielle garantit la conformité des pièces, produits et équipements aux exigences techniques et qualité. Il réalise des mesures précises à l'aide d'instruments de contrôle. Il analyse les écarts de mesure et rédige les rapports de conformité. Son rôle est essentiel pour prévenir les non-conformités et sécuriser la production industrielle.

LES EMPLOIS VISÉS

Technicien de contrôle qualité, Technicien métrologue, Contrôleur dimensionnel, Technicien laboratoire de métrologie, Technicien contrôle en production

PRÉ-REQUIS

- Vous avez un niveau CAP/BEP dans les domaines industriels (mécanique, maintenance, production) ou une première expérience en milieu industriel, ou vous avez un attrait pour l'industrie et êtes assidu(e), organisé(e) et motivé(e).



Dimitri MAURICE
Co-Référent Alternant



Alban GERNIGON
Co-Référent Alternant

DURÉE

12 mois de formation

En alternance 1 semaine de formation / mois ou 1 jour / semaine

FINANCEMENT

**CPF, Projet de Transition Pro, Financement
France Travail, Contrat d'Alternance**

LIEU DE FORMATION

42 rue de la Gitonnière, 37 300 Joué-les-Tours - 02 47 67 65 18
contact@antee-formation.com



TECHNICIEN DE CONTRÔLE ET DE MÉTROLOGIE INDUSTRIELLE

BLOC 1

Contrôler des appareils de métrologie et des spécifications de produits manufacturés

- Régler des moyens de contrôles pour assurer la conformité de la production
- Contrôler les spécifications de produits manufacturés
- Renseigner des rapports de contrôle et de métrologie de produits manufacturés
- Vérifier des appareils à cote fixe et à cote variable

BLOC 2

Mesurer les spécifications de produits manufacturés

- Sélectionner des instruments adaptés à la mesure des spécifications
- réaliser des mesures dimensionnelles, géométriques et de surface
- Renseigner des rapports de contrôle et de métrologie de produits manufacturés

BLOC 3

Appliquer des procédures pour assurer la qualité de produits manufacturés

- Identifier et traiter les non-conformités
- Appliquer des procédures de gestion de moyens de mesure
- Auditer des postes de travail

MODALITÉS D'ACCÈS

L'entrée en formation est accessible en formation continue, alternance ou reconversion, après étude du projet professionnel et validation du dossier du candidat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle de contrôle de pièces mécaniques et de mesure de spécifications dimensionnelles, géométriques et de surface.

Entretien technique avec le jury.

Entretien final à partir du dossier professionnel.

La certification est composée de 3 blocs de compétences, validables indépendamment.

L'obtention du Titre Professionnel Technicien de contrôle et de métrologie industrielle nécessite la validation de l'ensemble des blocs.